

attribue à l'âge du fer (App. n° 13); il a, d'autre part, jugé que les poteries de Saint-Barnard offraient les caractères de l'âge du bronze, qu'il reconnaît à la couleur brune, rougâtre ou noire (cette dernière couleur était celle de nos poteries) à l'emploi du polissoir destiné à effacer la trace des mains, le tour étant inconnu à cette époque; enfin, à la décoration qui se compose d'impressions grossières faites avec les doigts ou au moyen d'instruments, taillée en rond, en pointe ou en triangle. A la même époque appartiennent les pâtes jaunes, épaisse et grossière mêlées de grains de quartz dont j'ai parlé plus haut.

Les deux vases conservés intacts (tum. n° 12) seraient aussi de l'époque du bronze et M. Arcelin signale leur analogie de forme avec ceux que M. Desor a reproduits dans ses Palafittes du lac de Neufchâtel (Paris, 1865, in-8, p. 33 et 34). Ils sont d'une terre sans vernis, noire et fine, travaillés au tour. La panse en forme de cône tronqué renversé, surmonté d'une calotte hémisphérique, supportant un col de 8 centimètres de haut sur 18 de large à rebords plats. Trois cannelures très adoucies ornent la face supérieure de la panse (Pl. I, fig. 1). Le plus petit n'a que les deux cinquièmes de la hauteur du grand, il présente la même décoration et la même forme, sauf que la base repose sur un pied qui rappelle les *torches* (4) des palafittes et que le col est d'une proportion relativement plus forte, égalant presque la hauteur du grand (Pl. I, fig. 2). Ces deux pièces intéressantes sont aujourd'hui

---

(4) On a donné le nom de *torches* à des anneaux de terre cuite qui servaient de supports aux vases à bases coniques, découverts dans les palafittes (V. Desor, p. 34).